

Trafic saturé: le terminal qui va tout changer

MONTHEY

À l'enquête depuis le 22 février, le projet de Terminal rail-route pourrait se concrétiser en 2022. La plateforme de transbordement sera réalisée de manière coordonnée avec d'autres travaux, qui contribueront à modifier durablement le visage de la ville.

Valérie Passello

Un vieux serpent de mer montheysan semble enfin sortir la tête de l'eau, avec la mise à l'enquête du Terminal rail-route le 22 février. Le dossier fait parler de lui depuis une quinzaine d'années, au moment où la commune, à la demande de riverains, a imaginé sortir des zones d'habitation l'ensemble du trafic rail-route lié au site chimique (voir *Le Régional* 892).

Si aucune opposition ne vient ralentir le dossier, l'interface pourrait être opérationnelle en 2022. Elle permettra de soulager la ville des va-et-vient des camions et des convois ferroviaires qui bloquent régulièrement le trafic. Particularité, l'emplacement du futur ter-



Dans un même périmètre, la construction du Terminal, la sécurisation de la Vièze et le remplacement d'un pont ferroviaire seront réalisés de manière coordonnée. DR

minal rail-route, certes en-dehors de la ville au sud du site chimique, mais aussi près de la Vièze et, forcément, de la voie de chemin de fer.

Plusieurs chantiers en même temps

Membre de la société publique-privée TCM (Transport Combiné Monthey), Nicolas Herold indique: «Dans un même périmètre, il n'y a pas moins de six éléments d'infrastructure à aménager.» Outre le terminal lui-même,

la route d'accès, les voies de raccordement CFF et le parking pour les employés du site chimique, il s'agira de procéder à des travaux de sécurisation sur le lit de la rivière et de remplacer un pont CFF datant de 1912.

«Tous les partenaires ont dû se mettre autour de la table pour coordonner l'ensemble de ces travaux», précise Stéphane Copey, président de Monthey et de TCM

SA. L'enveloppe dévolue au terminal est de 90 mios. Mais d'autres investissements importants découleront de cette réalisation. Une fois la plateforme de transbordement réalisée, la gare CFF pourra être mise aux normes et accueillir l'AOMC,

dont le tracé sera déplacé. La mobilité montheysanne s'en trouvera ainsi totalement métamorphosée.

L'enveloppe dévolue au Terminal rail-route est de 90 mios

Le combat contre les antennes continue

BEX

L'association «STOP Antennes» s'est constituée le 23 février, remettant dans la foulée une pétition visant à éviter l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur l'hôtel du Cèdre.

Pas moins de 1'250 personnes ont signé la pétition demandant aux propriétaires de l'hôtel du Cèdre, à Bex, de renoncer à louer le toit de l'établissement à l'opérateur Salt, pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile (voir *Le Régional* 933). Président de l'association «STOP Antennes», Pierre-Yves Pièce est satisfait de cette mobilisation, mais reste lucide: «Nous savons qu'il est très dif-

ficile d'obtenir quoi que ce soit, alors que les permis sont délivrés. Mais la pétition est une dernière carte à jouer. Ce type de démarche a fonctionné à Aubonne et à Cottens, grâce au soutien des autorités communales.»

Informier et alerter

Les listes de signatures ont été déposées symboliquement à la réception de l'hôtel le 23 février, à l'issue de l'assemblée constitutive de «STOP Antennes», avant d'être formellement transmises aux propriétaires, à la Municipalité bellerine et au Conseil communal. Pour l'heure, quelque vingt membres ont adhéré à l'association, dont le but est «de réduire au maximum les effets de la pollution électromagnétique sur la santé des personnes, de la faune et de l'environnement». L'action consistera à récolter et à diffuser des informations, par l'édition



Les membres de la nouvelle association «STOP Antennes», ont déposé la pétition à l'hôtel du Cèdre DR

d'un bulletin, l'organisation de conférences ou la projection de films. «Nous espérons être entendus par les autorités, notamment pour les inciter à être attentives à cette problématique et à

planifier l'installation d'antennes sur le territoire», relève Pierre-Yves Pièce. Avec l'arrivée de la 5G en ligne de mire, la toute nouvelle association a de quoi se retrousser les manches. **vp**

A propos de la provenance de la viande, *Le Régional* 937

Réalité difficile à voir

Votre article sur la provenance de la viande consommée en Suisse est intéressant et je vous propose d'y ajouter une perspective globale sur notre système alimentaire. En effet, dans le monde, la production animale utilise 83 % des terres agricoles pour fournir seulement 18% des calories de l'alimentation humaine (J. Poore et T. Nemecek, Science, 2018). Une autre étude montre que le bétail représente 60% de la biomasse mondiale des mammifères, contre 36% pour les humains et seulement 4% de mammifères sauvages (Y. Bar-On et coauteurs, PNAS, 2018). Ces chiffres montrent l'énorme impact environnemental de l'élevage industriel. Ce système dépendant du pétrole doit maintenant céder la place à une production alimentaire écologique et locale.

L. Lebon, Pully

A propos de la rénovation du théâtre de l'Odéon à Villeneuve, *Le Régional* 936

Panneaux solaires: oui

J'ai lu avec intérêt le compte rendu du Conseil communal de Villeneuve le 7 février dernier. Vous y relatez que la Syndique Corinne Ingold ne souhaite pas créer d'inégalités de traitements en faveur de la Commune en autorisant des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment Grand Rue 43. Ceci car la Municipalité l'aurait interdit à d'autres propriétaires privés de la Grand Rue. Il se trouve que je suis une de ces propriétaires à laquelle la Municipalité a retoqué un premier projet de panneaux solaires. En ce qui me concerne, je ne considère pas qu'il y aurait inégalité de traitement si la Commune avait le courage et se montrait exemplaire en installant des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment dont elle est propriétaire. La situation climatique et environnementale est suffisamment dramatique pour que toutes les bonnes actions permettant de se libérer de toutes les énergies fossiles soient exploitées. Quelques panneaux solaires bien intégrés et quasiment invisibles de la rue, même dans un bourg historique, ne peuvent faire que du bien dans ce contexte. D'ailleurs, le voisin immédiat du bâtiment cité est en train d'installer des panneaux solaires. Et je m'en réjouis!

Marie Rampazzo, Villeneuve

A propos des oppositions à une antenne à Bex, *Le Régional* 933

La téléphonie mobile vaut-elle la santé

Le 23 février, soucieux du bien-être de la population, un groupe de citoyens de

Bex a créé l'Association Stop-Antennes, présidée par Pierre-Yves Pièce, en opposition à l'installation d'une nouvelle antenne sur le toit de l'hôtel du Cèdre. Après la levée des oppositions (36 riverains), face aux arguments d'ordre pénucinaire (plus de 7'500 frs annuels) qui tomberont dans la poche du propriétaire, devant le raisonnement juridique de la municipalité de Bex par la voix de son syndic: « ... J'ose espérer que les normes suisses, bien plus strictes que celles du reste de l'Europe, permettent à tout le monde d'être en sécurité », que peuvent les opposants qui viennent de recueillir 1'270 parafes d'une initiative de la dernière chance? Ceci: bientôt, des milliers de voix s'élèveront pour lutter contre une menace des antennes qui laissent aujourd'hui en Suisse 800'000 personnes (la population vaudoise) dans un mal-être profond. Combien seront-elles demain? Lorsque la santé de la population, celle des enfants en particulier, dont les écoles, à Bex, sont proches des installations déjà existantes, aujourd'hui, de surcroît, sous la menace d'une nouvelle antenne plus puissante encore, que valent les arguties de la municipalité et d'un propriétaire? Festina lente (hâte-toi lentement) disait l'empereur Auguste.

Anne-Marie Kohler et Alphonse Layaz, Bex

A propos d'un poteau téléphonique

Swisscom devrait mieux cultiver son jardin...

L'on pourrait croire que changer un poteau téléphonique représente une activité triviale pour Swisscom. Détrompez-vous! Il leur a fallu une année depuis l'envoi d'un 1er contrat jusqu'à l'exécution des travaux par Cablex, pour un résultat digne d'un pays en développement: poteau incliné à 250, embrouillamine de fils, mêmes matériaux qu'il y a 50 ans, technique d'abattage digne de Petzi. Tout a commencé par une servitude mal interprétée concernant ma parcelle en vigne au bénéfice de deux voisins peu enclins à négocier avec une femme propriétaire, qui n'ont pas été consultés par Swisscom. Au contraire, Swisscom a déterminé qu'en tant que propriétaire, je décide de l'emplacement du nouveau poteau, mais l'un des voisins a chassé les ouvriers en menaçant de faire opposition. Après moult parjures, revirements et longs silences - avec un trou béant dans mon jardin pendant 3 mois -, Swisscom n'a voulu prendre ni avis juridique, ni position claire: non sans exercer de multiples pressions, ils ont fait reboucher le trou et placer le nouveau poteau au même endroit, soit celui que je n'avais pas choisi. Le directeur U. Schlaeppli n'a pas reconnu le déficit d'analyse initial de ses collaborateurs. J'ai fait monter les enchères de la 'compensation' à deux reprises, reflétant l'incertitude de Swiss-

com quant à ses pratiques sur le terrain. Ainsi, la compensation est négociable et à la tête du client (mon voisin n'a même pas reçu de contrat pour la même opération!), les droits de propriété et d'une servitude ne sont ni correctement appréciés ni respectés (deux appels à la commune et au registre foncier ont suffi à clarifier la situation). Swisscom se moque des propriétaires et des communes. Sa situation de monopole lui permet de pérenniser des pratiques erratiques, discriminatoires, inefficaces et inefficaces.

Véronique Addor, Bourg-en-Lavaux

A propos de «Cause vaine, jeunesse indigne», bien au contraire, *Le Régional* 934

Prose délétère

À la lecture du texte de David Laufer, je me suis interrogée sur l'immense blessure qui doit supprimer à l'intérieur de ce Monsieur pour qu'il se sente obligé de vomir une telle haine à l'endroit des milliers de jeunes (il y avait aussi des moins jeunes, mais votre invité ne s'adresse pas à eux...) qui ont manifesté le samedi 2 février dans les rues de Lausanne et de bien d'autres villes de Suisse. Pour lui, se mobiliser ainsi ne sert à rien; il parle de son dégoût à la vue de ces quelques jeunes manipulés, qui sont, en fait, les pires pollueurs de la planète. Il parle de sa nausée en lisant les pancartes et annonce la fin de notre pays, si ces jeunes indignes en sont l'avenir. Ce texte, effrayant d'aversion, ne peut pas émaner de quelqu'un qui goûte la vie, ou même qui se désole qu'elle soit si malmenée. C'est bien plutôt la culture mortifère du désespoir qui anime la plume de votre invité de la rédaction. Il n'y a bien sûr qu'une réponse à cette prose délétère: encore plus de monde, plus de jeunes, à la prochaine manif, encore plus de créativité sur les pancartes, encore plus de slogans entonnés avec joie et conviction. Tous ensemble pour imposer à nos politiques de lutter avec de vraies armes pour sauver notre si belle Terre nourricière.

Aline Viredaz

A propos d'aménagement du territoire

Autorités laxistes

Dans le cadre de la campagne relative à l'initiative contre le mitage du territoire, il a souvent été dit que tout est en place pour éviter le bétonnage du pays car la législation prévoit des instruments pour un développement intelligent et durable du milieu bâti. C'est juste et ces dispositions existent depuis fort longtemps! Le problème est qu'elles ne sont souvent pas ou mal appliquées par les autorités concernées. Trop souvent, les tribunaux, sur recours de citoyens ou d'ONG environnementales, doivent suppléer les carences des autorités dans l'application de la législation. A ce titre, l'affaire des terrains de Rennaz près du

futur hôpital est exemplaire. Il a fallu le recours de voisins vigilants et opiniâtres pour que le tribunal cantonal désavoue des autorités trop laxistes et sauve ainsi du bétonnage des dizaines d'hectares de bonnes terres agricoles. On rappellera que chaque année 3'400 ha de terres cultivables, soit quasiment la surface du lac de Zoug, sont perdus pour l'agriculture en raison de l'urbanisation, des infrastructures de transport et autres.

Serge Ansermet, Vevey

Tempête dans un verre de chasselas

On a dû bien rigoler à 24 Heures. Voilà qu'on ne pourrait désormais même plus boire le coup de trop à Saint-Saphorin et Lutry puis rentrer à pied sans risquer de se faire alpaguer par les pandores. Cette curieuse interprétation exige ce petit courrier. Lutry, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Puidoux, Saint-Saphorin et Rivaz ont créé une police intercommunale, l'APOL. Par souci d'unification et de mise à jour, elles ont repris leurs règlements de police. C'est dans ce cadre que la question de l'ivresse sur la voie publique a été reprise. L'article proposé par les municipalités à leur conseil communal était assez standard, un peu sec il est vrai, mais se retrouve dans de très nombreux règlements communaux. Si Saint-Saphorin l'a accepté sans discussion, Bourg-en-Lavaux a préféré préciser que celui qui aurait abusé de la dive bouteille ne puisse être interpellé que si son comportement le justifie. Lutry traite la question dans une disposition plus générale: «Sont interdits, tous actes de nature à troubler l'ordre, la tranquillité, la sécurité et le repos publics». Ne craignez donc rien, amis de nos nectars régionaux. Les intentions de nos municipalités sont claires et la manière dont les policiers sont chargés d'appliquer le règlement ne changera pas et sera la même dans toutes nos communes: seul celui qui créera un trouble à l'ordre public pourra être interpellé. Comme partout. Nos coteaux ensoleillés, nos tenanciers et nos caveaux vous attendent et se réjouissent de vous accueillir. Santé à tous! Pour le CODIR de l'APOL

Jean-Paul Demierre, président

Le Régional précise

Lutry - liaisons TL nord-sud
Depuis le 4 mars, les lignes 68 et 69 intensifient leurs parcours 7 jours sur 7. La ligne 68 tourne en boucle toutes les heures entre Lutry gare et La Croix-sur-Lutry. Les horaires sont améliorés par un passage toutes les 30 minutes aux heures de pointe. La Ligne 69 quant à elle passe toutes les heures entre Lutry Landar et Lutry Port. L'ancien arrêt Cibleterie est renommé Lutry Gare.

BIEN AU CONTRAIRE, par Karine C, humoriste, invitée de la rédaction

Le thème choisi par Karine C:

La journée de la femme

Ni fleurs, ni chocolat



Revolez donc la «journée internationale des femmes». Qui je le rappelle, n'est pas «la fête de la femme». Non! Il y a la fête des mères, des amoureuses, des secrétaires (des présidentes non?)

soit des spécialisations de la femme, mais non, nous ne célébrons pas le fait de ne pas avoir de pénis! Donc messieurs, non merci, ni fleurs, ni chocolat pour l'occasion.

C'est bien la journée des «droits» des femmes et l'actu montre qu'ici, ça avance gentiment: Novartis offre 14 semaines de congé paternité pendant que l'Académie française valide la féminisation des noms de métiers.

À la TV, Patrick Rambaud (académicien, 72 ans) parlant des abus de pouvoir d'un sexe sur l'autre, est interpellé: «Vous êtes féministe donc?» et de répondre étonné: «Non. Je suis juste normal.»

Super! Je croyais que j'aimais les hommes, féministes en particulier. En fait, j'aime les hommes normaux, en général. Tant mieux: il y en a plus! Et j'adore le plus normal d'entre eux: Barack Obama, se présentant comme «le mari de Michelle». La classe!

L'avenir de la femme est donc «l'homme normal», j'en suis ravie! Je me réjouis beaucoup de ce futur où les mots «féminisme» et «égalitarisme» seront obsolètes et que nos gosses éclateront de rire, juste à leur évocation. Et nous aussi.

J'ai d'ailleurs adoré la réaction de mes fils, petits, à la première évocation des inégalités salariales: «Quoi?! Les filles gagnent plus que les garçons?!»

«Ben oui, mes chéris. C'est normal. On travaille plus vite, mieux, on est multitâches et multifonctions. On est encodées génétiquement pour ça... Alors c'est normal qu'on gagne plus» Voilà. Alors n'hésitez pas, mamans de tous bords... car maintenant je les regarde grandir et je me réjouis qu'ils soient patrons! De rien, les filles!

MOTUS ET BOUCHE DÉCOUSUE, par Nina Brissot

Confédération Harpagon

Si l'on excepte l'UBS et Nestlé, les entreprises forcées d'annoncer des bénéfices en milliards sont plutôt rares dans notre pays. Il en est une pourtant dont on parle peu, ou pas assez. Elle s'appelle Confédération. Avec une différence toutefois, que ses experts comptables n'ont pas suivi les mêmes cours de comptabilité. Là où les premiers prévoient des résultats relativement proches de ce qui est ensuite publié, Dame Confédération se plante largement. Années après années depuis 2007, la différence entre le prévu et le réalisé s'étend comme un voile sous la bise. Rien qu'en 2018, l'excédent ordinaire prévu à 300 millions atteint 2,9 milliards. Allez soyons généreux, parlons de 3 milliards, il y a bien quelque part un petit fonds de réserve.

Car la réserve, ça lui connaît à Dame Confédération. Coucher sur un tas d'or ne lui cause pas d'état d'âme par rapport à ceux qui couchent sur le charbon. Cependant, il ne

faut point attendre de reconnaissance de sa part, Zaehringen n'est plus de ce monde. Elle continuera de serrer les boulons sur chaque centime qui peut être amassé. Rien ne change au fil des siècles. Molière décrivait déjà cet état d'esprit dans l'Avare, et son truculent Harpagon, repris au cinéma par de Funès, n'aurait pas fait mieux. Il se serait également glorifié d'avoir réalisé une économie de 400 millions sur la prévoyance sociale... L'important étant de ne pas perdre le moindre écu. «Il ne pense qu'à sa cassette, qui contient dix mille écus d'or, et qu'il a enterrée dans le jardin. Il personnifie son argent, qui est la source de son bonheur», est-il décrit dans l'Avare. Gageons qu'Ueli Maurer a un sommeil profond, la cassette aux écus sur le cœur. Surtout sans cauchemarder s'il en manque un.



L'invité de la rédaction



PHILIPPE MORAX

« On va si vite qu'on oublie l'essentiel »

SON COUP DE CŒUR

« Il est essentiel de sensibiliser les jeunes à l'école sur la qualité de l'information. Ils seront confrontés rapidement aux fake news (réd: infos truquées) qui pullulent sur Internet. Les ados, dans une première partie de vie, n'écoutent pas la radio ou ne lisent pas le journal». Philippe Morax réagit à notre gros plan de la semaine en incitant les jeunes à ne pas être naïfs face aux nouveaux médias et à savoir décrypter les codes politiques, commerciaux voire complotistes qu'ils contiennent.

> Lire pages 1, 2 et 3

SON COUP DE SANG

L'association «STOP-Antennes» qui vient de voir le jour à Bex, séduit Philippe Morax qui se demande si la future 5G et autres réseaux ne sont pas des bombes à retardement dont nous ne serions pas conscients. «Pour des raisons économiques, le développement s'accélère très rapidement, avec des conséquences peut-être néfastes pour la population. Les témoignages d'électrohypersensibilité se multiplient, mais ce n'est pas suffisant pour ralentir la machine. On va si vite qu'on oublie l'essentiel.»

> Lire page 16

SES THÈMES DE PRÉDILECTION

En premier lieu, son intérêt se porte toujours sur la musique pop et il suit tout ce qui sort dans ce domaine. Comme pour le reste de l'actualité, l'aspect local est particulièrement important à ses yeux. «Je suis fier de ma région; et cela me rend curieux de tout ce qui s'y passe». De plus, je me considère parfois comme accro à l'information, celle de proximité notamment. Rien d'étonnant pour un homme qui connaît les sobriquets des 309 communes vaudoises par cœur.

LE CONCEPT

Chaque semaine, *Le Régional* invite une personnalité à participer à sa séance de rédaction, où les articles se décident, se discutent ou parfois se disputent. Et à livrer ci-dessous son regard sur quelques-uns des sujets traités dans cette édition.

Homme de radio, animateur humaniste de la matinale de lfm, se dit touché par le sort des personnes électro-hypersensibles.

Qui est-il?

- Arrière-petit-cousin de René Morax, écrivain vaudois du 20e siècle, dont l'immense succès sur scène de son roman «La dime» permettra la construction du Théâtre du Jorat.
- Journaliste, né à Lausanne le 3 avril 1973
- Animateur et producteur de la matinale de lfm, où il a triplé les audiences en 5 ans.
- DJ à l'Amnesia et au MAD, projectionniste bénévole du Ciné-Club de Bussigny
- Actuellement papa de deux filles, Eva 6 ans et Elsa 1 an.

Son actu à lui

- Premier rôle au théâtre dans «Feu la mère de Madame», de Georges Feydeau (lire page 9).
- Les festivals cet été, avec une pause familiale en août.

**NOUVEAUTÉ
2019**

A la DER de votre hebdomadaire

Bénéficiez d'une visibilité premium et exclusive grâce à ce nouvel emplacement au-dessous de notre nouvelle rubrique « L'invité de la rédac ».

Contactez-nous

N'hésitez pas à solliciter nos conseillers en publicité au numéro de téléphone:

021 721 20 30

Le Régional